

Designation de suppléante pour Mademoiselle Tallon

Numéro d'inventaire : 2016.36.259

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1915

Matériaux et technique(s) : papier

Description : Feuille double bleue tapuscrite et manuscrite. "Inspection académique de la Seine-Inférieure, X.1034. Université de France, Rouen le 13 janvier 1915. L'inspecteur d'académie de la Seine-Inférieure à Mlle Tallon, institutrice suppléante à Rouen (Pouchet) je vous prie de vous rendre sans retard à l'école primaire supérieure de filles de Rouen pour y exercer du 15 janvier au 24 janviers 1915 les fonctions d'institutrice suppléante de Mme Lévesque, professeur à qui un congés est accordé... Vous trouverez dans ce plis deux feuilles que je vous prie de me retourner sans faute, l'une le jour de votre installation, l'autre le jour de la cessation de vos fonctions. L'inspecteur d'Académie". Annotation à l'encre noire "10 jours."

Mesures : hauteur : 21 cm

largeur : 13,7 cm

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Pagination : n. p.

Commentaire pagination : 1 p.

Lieux : Rouen

INSPECTION ACADEMIQUE
de la
SEINE-INFÉRIEURE

UNIVERSITÉ DE FRANCE

X 1034

Rouen, le 13 juillet 1911

10 jours

L'Inspecteur d'Académie de la Seine-Inférieure
à Mme ~~de~~ Gallon

Institut ~~suppléant~~
à Rouen (Touchet).

Je vous prie de vous rendre sans retard, à ~~l'école~~ pour
suppléant de ~~filles de Rouen~~ pour y exercer du ~~19 au 24~~
~~janvier 1911~~ les fonctions d'institut ~~suppléant~~
de Mme ~~Lévesque institut professsue~~,
à qui un congé est accordé.

Vous recevrez, indépendamment de vos frais de
voyage, payés à raison de 10 centimes par kilomètre pour
les trajets qui peuvent s'effectuer en chemin de fer, et de
20 centimes par kilomètre pour tous les autres trajets, une
indemnité calculée à raison de 3 fr. par jour, depuis la date
de votre installation jusqu'au jour de la cessation de vos
fonctions.

Vous trouverez, sous ce pli, deux feuilles que je vous
prie de me retourner sans faute, l'une le jour de votre
installation, l'autre le jour de la cessation de vos fonctions.

L'Inspecteur d'Académie,



